

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 Novembre 2019

232x19

DEMANDE DE DOTATION AUPRES DE LA DRAC POUR LA CONSTRUCTION DE LA BIBLIOTHÈQUE DEUXIÈME TRANCHE

La ville des Pennes Mirabeau a entrepris la rénovation urbaine du quartier de la Gavotte en y construisant une nouvelle bibliothèque, opération éligible à une dotation générale de décentralisation dans le cadre du concours particulier réservé à l'aménagement des bibliothèques.

Par délibération n° 347x17, le Conseil Municipal a approuvé le 21 décembre 2017 la demande de subvention dans le cadre de la dotation générale de décentralisation pour le projet de construction et d'aménagement d'une bibliothèque au quartier de la Gavotte. Suite à cette demande, une subvention de 1 774 423€ a été octroyée à la commune dont une première tranche de 500 000€ a été versée.

Le versement de la deuxième tranche doit faire l'objet d'une nouvelle demande auprès de la DRAC.

De ce fait, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la demande de la deuxième tranche de l'aide financière octroyée selon le plan de financement suivant :

<u>Idéethèque</u>		
Dépenses prévisionnelles HT	7 172 136,19 €	100,00%
Subvention CD 13	2 755 307,98 €	38,42%
Subvention MAMP	897 242,79 €	12,51%
DRAC - DGD Bibliothèque	1 774 423,00 €	24,74%
Autofinancement HT	1 745 162,42 €	24,33%

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- SOLLICITE la seconde tranche de l'aide de l'Etat pour le financement de la bibliothèque de le Gavotte ;
- AUTORISE Le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette demande ;

- SE PRONONCE comme suit:

POUR : 26

CONTRE : 0

ABSTENTION : 4 – M. FUSONE – JOUBEAUX – BATTINI - AMARO

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 22 Novembre 2019

LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA